

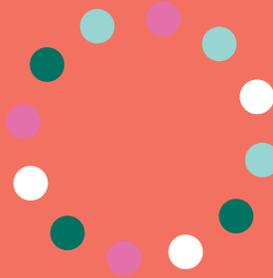
PLAN DE DÉVELOPPEMENT

de la **communauté nourricière** de
Mercier—Hochelaga—Maisonneuve

2025-2030

MHM

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 



Remerciements

La Direction de l'arrondissement et la Section de la transition écologique et de la résilience aimeraient remercier l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à la démarche d'élaboration du PDCN. Un merci plus particulier aux membres des comités qui ont mis les bouchées doubles pour que ce plan soit un reflet de la communauté nourricière de MHM.

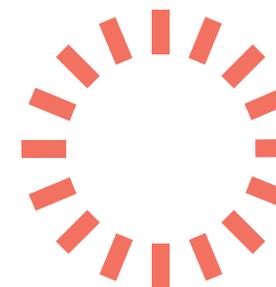
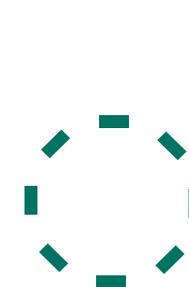
Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026.

Avec la participation financière de :

Québec 

Table des matières

Mot du maire	4	Orientation 2 – Consolider et créer des espaces d’agriculture urbaine diversifiés et accessibles au bénéfice de la collectivité.....	31
Mot de la directrice d’arrondissement	5	Orientation 3 – Promouvoir une offre alimentaire accessible, durable et équitable.....	35
Contexte	6	Orientation 4 – Renforcer les connaissances en alimentation en s’adaptant aux réalités des divers groupes de la population	39
Territoire	12	D’ici 2030	42
Population	13	Glossaire	43
Démarche d’élaboration du PDCN de MHM	14	Liste des acronymes	44
Le comité de pilotage	15	Annexes	45
Le comité consultatif	15	Annexe 1 – Comité de pilotage	45
Étapes de la démarche	16	Annexe 2 – Comité consultatif	46
Portrait diagnostic	19	Annexe 3 – Portrait de l’agriculture urbaine dans MHM	47
Les acteurs et actrices du système alimentaire	20	Annexe 4 – Portrait de l’offre alimentaire dans MHM	48
Diagnostic synthèse	21	Notes bibliographiques	49
Enjeux	22		
Plan de développement d’une communauté nourricière	25		
Orientation 1 – Améliorer la cohésion et renforcer les capacités des acteurs et actrices de la communauté nourricière	28		



Mot du maire

L'accès à une alimentation saine et équilibrée ne devrait jamais être un luxe. Manger est un droit fondamental. Pourtant, les ressources d'aide alimentaire peinent à répondre à la demande et certaines organisations adaptent leur mission afin de pallier le manque de ressources.

Maintenant plus que jamais, les municipalités deviennent les premiers répondants de celles et ceux qui subissent les contrecoups de la hausse du coût de la vie.

Le Plan s'appuie sur les forces de notre communauté - des citoyennes et citoyens engagés, des organismes impliqués, des institutions mobilisées et un riche tissu d'initiatives agricoles urbaines. Ensemble, nous posons les bases d'un écosystème nourricier solide, ancré dans les valeurs de justice sociale, d'inclusion et d'autonomie alimentaire.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à sa création. J'invite chacune et chacun à le lire, à se l'approprier et à le faire évoluer. C'est ensemble que nous pouvons faire de MHM un arrondissement plus solidaire et accessible.

Bonne lecture !



Pierre Lessard-Blais
Maire de l'arrondissement



Mot de la directrice d'arrondissement

Le présent Plan de développement de la communauté nourricière de Mercier—Hochelaga—Maisonnette (MHM) est le fruit d'une démarche structurante qui a mobilisé la collectivité.

En effet, diverses parties prenantes ont été consultées lors de la démarche préalable à la rédaction de ce plan, dont des organismes communautaires, des institutions publiques, des entreprises locales ainsi que des résidents et résidentes de l'arrondissement. Depuis le printemps 2024, ce sont plus de 500 personnes et une trentaine d'organisations qui ont participé à au moins une des trois phases de consultation publique. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur participation et pour leur contribution à la création d'une vision commune.

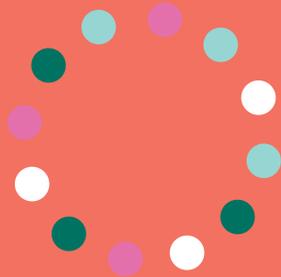
Je suis très fière de ce plan de développement, qui témoigne d'une vision porteuse pour l'arrondissement de MHM. Les quatre orientations sur lesquelles il s'appuie en sont la preuve : améliorer la cohésion et renforcer les capacités des acteurs et actrices de la communauté nourricière; consolider et créer des espaces de production diversifiés et accessibles au bénéfice de la collectivité; promouvoir une offre alimentaire accessible, durable et équitable; et renforcer les connaissances en alimentation en s'adaptant aux réalités des divers groupes de la population. Pour nous assurer de concrétiser ces orientations, 24 actions concrètes ont été déterminées.

Je suis convaincue que la mise en œuvre de ce plan contribuera de manière significative à la lutte contre l'insécurité alimentaire et permettra de tendre vers un système alimentaire durable, local et résilient.



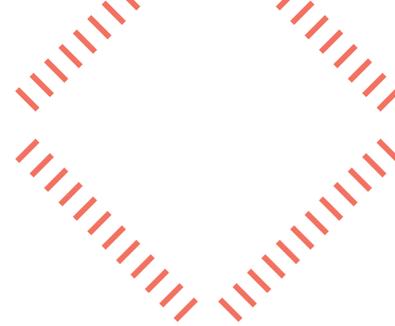
Véronique Belpaire
Directrice de l'arrondissement





Contexte

La **sécurité alimentaire** a été fragilisée ces dernières années partout au Québec, et l'arrondissement de MHM ne fait pas exception à la règle. En effet, la pandémie de COVID-19 déclarée en mars 2020 a bouleversé toute la chaîne de consommation. Son impact sur les coûts d'épicerie, de l'essence et de l'habitation, notamment, a perduré. Puis, en mars 2025, dans un contexte géopolitique tendu marqué par l'imposition de droits de douane par les États-Unis et de contre-tarifs par le Canada, le prix des aliments a augmenté de 3,2 %. Résultat : la montée en flèche du coût du panier d'épicerie, des loyers et des hypothèques a plongé une part grandissante de la population en situation de précarité. Dans ce contexte d'**insécurité alimentaire**, nous nous devons de souligner que le droit à l'alimentation est un droit humain.



« Ce droit, bien qu'essentiel, ne peut être pleinement garanti sans la reconnaissance et la protection d'autres droits fondamentaux. L'accès à une nourriture suffisante et saine repose sur un logement stable pour préparer et conserver les aliments, sur un revenu décent pour en assurer l'achat, sur un environnement sain pour maintenir la production agricole, et sur des soins de santé accessibles pour en préserver les bienfaits. Ces droits se soutiennent mutuellement : lorsque l'un vacille, tous sont fragilisés². »

Jessica Dufresne
Docteure en droit

Aussi, les événements climatiques extrêmes, de plus en plus fréquents, mettent à mal le rendement des récoltes à l'échelle tant mondiale que locale³. D'ailleurs, l'alimentation est le deuxième plus important secteur émetteur de gaz à effet de serre chez les ménages québécois, avec 25 % des émissions⁴, ce qui contribue à amplifier les changements climatiques.

C'est dans cette perspective qu'en 2025, l'arrondissement se dote de trois nouveaux plans pour orienter ses actions, de concert avec celles de ses partenaires, de façon à faire face à ces enjeux sociaux, d'insécurité alimentaire et écologiques :

Le Plan d'action intégré en développement social 2025-2030

s'articule autour de quatre axes de transformation pour rehausser la résilience sociale : alimentation, habitation, tissu communautaire, qualité et milieu de vie.

.....

Le Plan directeur de biodiversité : Horizon 2050

visent la préservation et la bonification de la biodiversité, une priorité pour un avenir sain et durable des collectivités.

.....

Le Plan de développement de la communauté nourricière (PDCN) 2025-2030

se concentre sur le renforcement des liens entre les actrices et acteurs engagés afin d'assurer l'accès à une alimentation saine pour toute la population.



Pourquoi un PDCN?

Ce type de plan vise à revoir les pratiques de l'ensemble du système pour tendre vers un **système alimentaire durable, local et résilient** qui garantit l'accès à une alimentation saine pour toute la population et en tout temps. Il mise sur la concertation des acteurs et actrices du système alimentaire (Figure 1).

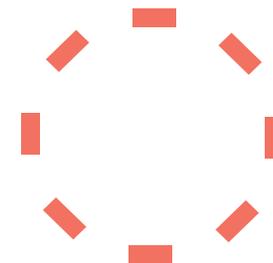
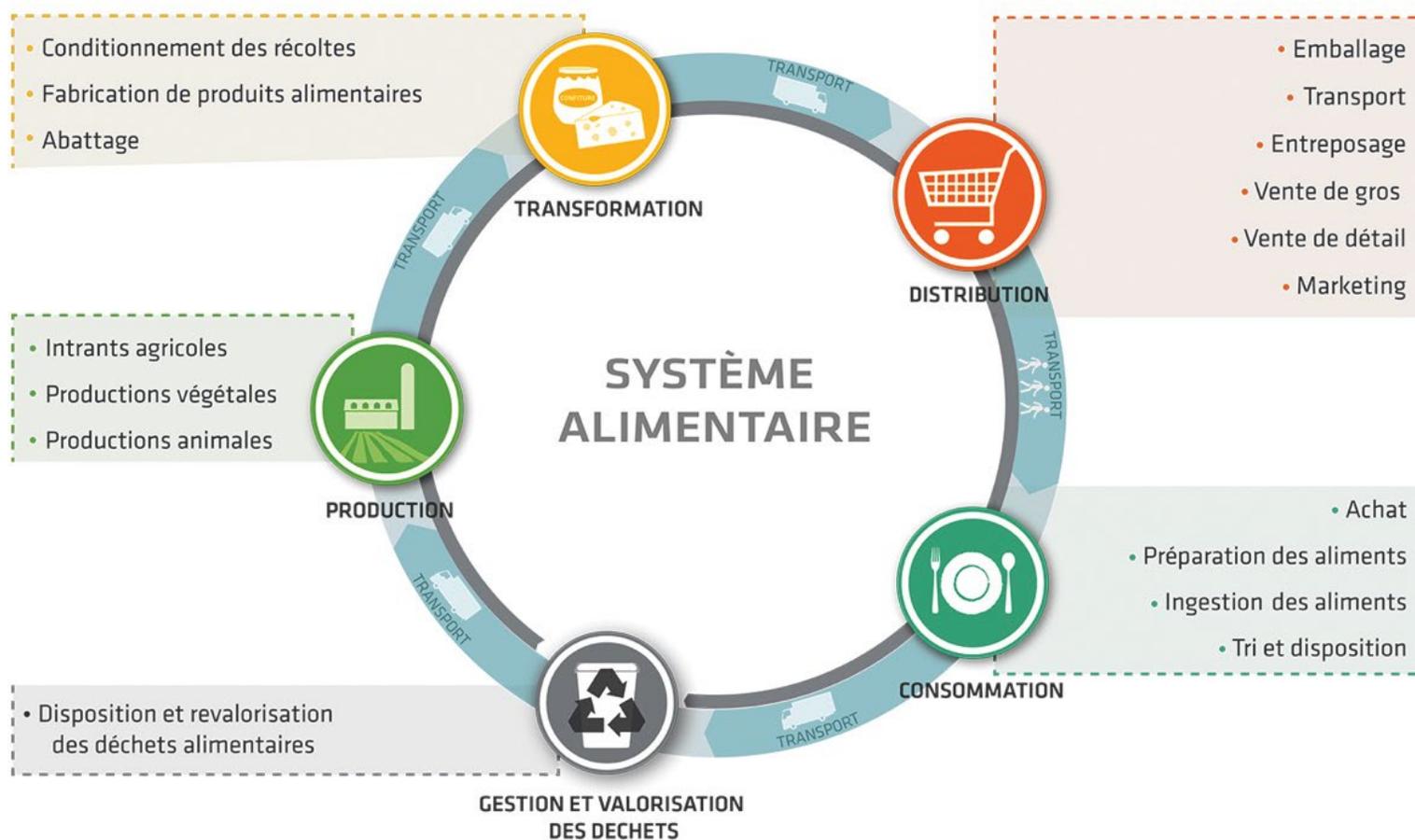


Figure 1 Cycle de vie des aliments dans le système alimentaire



Source : Vivre en Ville

Le PDCN de MHM est plus qu'un outil de planification. Il est le fruit d'une démarche structurante qui a mobilisé les membres de la communauté nourricière en vue de la doter d'une vision commune et de quatre orientations dont découlent 24 actions. Cette communauté nourricière est composée de citoyens et citoyennes, d'organismes communautaires, d'institutions publiques, de producteurs et productrices agricoles, d'entreprises locales, d'éducateurs et éducatrices, de chercheurs et chercheuses, d'élus et élues ainsi que de professionnelles et professionnels municipaux.

L'arrondissement a piloté ce processus et assumé le rôle de catalyseur des efforts des divers acteurs et actrices du système alimentaire local. Bien que ses champs de compétence soient limités en matière d'alimentation (Tableau 1), l'arrondissement s'engage à contribuer au plan d'action. Son implication s'articule autour de trois éléments :

Le leadership

prendre l'initiative des actions et les réaliser sur son territoire.

.....

La collaboration

soutenir les interventions du milieu, en concertation et en complémentarité avec la communauté nourricière.

.....

La facilitation

favoriser une dynamique de collaboration afin de rendre le processus plus simple, fluide et efficace.

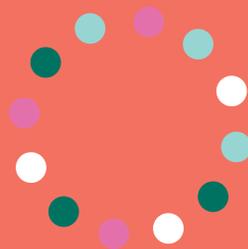


Tableau 1 Les compétences d'un arrondissement en lien avec le système alimentaire

Compétences	Exemples d'interventions
Culture, loisirs, activités communautaires, parcs et développement social	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et entretien de jardins communautaires et collectifs. • Financement de la gestion des jardins communautaires au moyen d'ententes avec des organismes à but non lucratif (OBNL). • Soutien financier et matériel des organismes locaux œuvrant en sécurité alimentaire. • Concertation et partenariat avec les autres actrices et acteurs sociaux concernés. • Élaboration d'un plan d'action pour renforcer un système alimentaire local favorable à la sécurité alimentaire et à la saine alimentation.
Communication locale	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation (par exemple promotion de l'achat local, développement des habiletés culinaires et de production agricole).
Développement économique local	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la mise en place d'un marché public. • Soutien aux associations de commerçantes et commerçants.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion responsable des matières résiduelles (par exemple implantation de la collecte des matières organiques sur tout le territoire). • Distribution de compost et de plants de légumes aux citoyens et citoyennes.
Mobilité locale	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration et entretien du réseau et des infrastructures cyclables pour desservir les jardins et les commerces d'alimentation.
Urbanisme et aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Planification de l'aménagement du territoire et réglementation en matière d'urbanisme (par exemple emplacement de commerces alimentaires au cœur des milieux de vie, règlement d'urbanisme qui autorise la culture de végétaux). • Utilisation possible des terrains municipaux à des fins de production agricole de façon permanente ou transitoire. • Protection et mise en valeur des terrains possédant un potentiel de production.

Inspiré de *Vivre en Ville* (2014)¹² et du *Gouvernement du Québec* (2015)³¹



L'arrondissement de MHM est déjà fortement engagé dans le développement d'une communauté nourricière. À cet égard, soulignons notamment les initiatives suivantes : le soutien accordé au Programme des **jardins communautaires**, l'aménagement d'un **jardin collectif** au parc Carlos-D'Alcantara et d'un premier potager sur le toit de la bibliothèque Maisonneuve, l'offre de grainothèques dans les bibliothèques et d'ateliers d'**agriculture urbaine**, la distribution annuelle gratuite de plantes potagères ainsi que le service de collecte des résidus alimentaires déployé sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, ce plan doit être mis en œuvre en tenant compte des particularités de chacun des trois quartiers : Hochelaga-Maisonneuve, Mercier-Ouest et Mercier-Est. Les trois tables de quartier du territoire, activement impliquées dans la démarche, disposent d'outils stratégiques pour répondre aux besoins particuliers de leur quartier, y compris aux enjeux alimentaires :

**La Table de quartier
Hochelaga-Maisonneuve :**
Plan de quartier 2024-2029

.....

Mercier-Ouest quartier en Santé :
Plan de quartier 2024-2027

.....

Solidarité Mercier-Est :
Plan de quartier 2022-2027



Les bases pour la mise en place d'une communauté nourricière sont bien présentes sur le territoire de MHM, comme en témoignent l'engagement fort des organismes communautaires qui se consacrent aux enjeux alimentaires, la disponibilité d'espaces propices à la production ainsi que la présence d'entreprises d'agriculture urbaine et de l'un des grands marchés publics de Montréal : le Marché Maisonneuve.



Territoire

Le territoire de MHM s'étend sur plus de 25,4 km², ce qui en fait le troisième plus grand arrondissement de la Ville de Montréal.

L'arrondissement est bordé : au nord par les arrondissements de Rosemont—La Petite-Patrie, de Saint-Léonard et d'Anjou; au sud par le fleuve Saint-Laurent; à l'ouest par l'arrondissement de Ville-Marie; et à l'est par la Ville de Montréal-Est. Il est une porte d'entrée à Montréal par l'autoroute 25 et le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

L'arrondissement se divise en trois quartiers à la densité de la population variable. Il s'agit d'un territoire fortement urbanisé qui comprend de grands secteurs industriels.

Population

Avec plus de 140 627 habitants et habitantes, Mercier—Hochelaga-Maisonneuve est le quatrième arrondissement le plus peuplé de Montréal⁵.



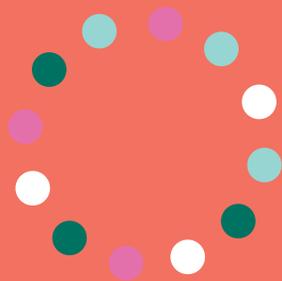
Certains indices de défavorisation y sont plus élevés qu'à Montréal ou au Québec :

- Près d'une personne aînée sur deux (45,11 %) vit seule, comparativement à la moyenne québécoise de 28 %⁶.
- Plus du tiers des familles (36,09 %) sont monoparentales, alors que cette réalité est présente pour un cinquième des familles montréalaises (20,9 %) ⁷.

.....

En revanche, les données suivantes se rapprochent de la situation observée à Montréal :

- 65,8 % des ménages sont locataires, comparativement à 63,6 % pour Montréal⁸. Cette situation est plus présente dans Hochelaga-Maisonneuve (72,8 %) et, dans une certaine mesure, dans Mercier-Ouest (66,1 %), alors que le taux observé dans Mercier-Est est inférieur à la moyenne montréalaise (56,6 %) ⁹. Ajoutons que 22,77 % des ménages consacrent 30 % ou plus de leur revenu au logement, un pourcentage légèrement en deçà de la moyenne des ménages montréalais qui se trouvent dans la même situation (24,2 %) ¹⁰.
- 10,64 % des résidents et résidentes de MHM sont à faible revenu, comparativement à 10,9 % des Montréalais et Montréalaises¹¹. Il est important de noter que le recensement de 2021 d'où proviennent ces données se base sur le revenu des ménages de 2020, lequel comprenait la Prestation canadienne d'urgence, mise en place pendant la crise de la COVID-19. Cela a eu pour effet de diminuer, artificiellement et temporairement, le nombre de personnes vivant sous le seuil du faible revenu, ce qui n'est plus fidèle à la réalité postpandémique.



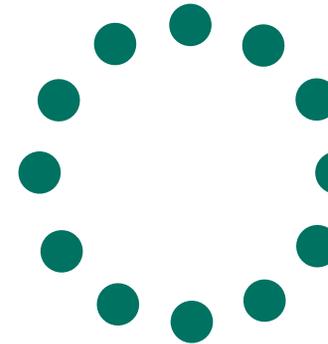
Démarche d'élaboration du PDCN de MHM

Pour produire un plan susceptible de répondre aux enjeux et aux besoins de la communauté ainsi que pour mobiliser des parties prenantes dans sa réalisation, l'arrondissement de MHM a entrepris une démarche de consultation auprès de la population, des organismes, des entreprises et des institutions du territoire.



Pour l'accompagner dans ce processus consultatif, l'arrondissement a retenu les services de la firme Anthropole, spécialisée dans les démarches participatives centrées sur le parcours citoyen, notamment celui des personnes âgées, ainsi que de l'organisme Metalude, qui se consacre aux consultations jeunesse.

Au cours de la démarche de consultation et de rédaction du plan, l'arrondissement a également pu compter sur le soutien de l'organisme expert Vivre en Ville, qui a produit l'ouvrage de référence *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*¹².



Le comité de pilotage

La volonté de coconstruire ce plan avec la communauté a mené l'arrondissement à constituer un comité de pilotage. Le rôle de ce comité était de soutenir l'élaboration du plan en s'appuyant sur l'expertise de ses membres (annexe 1) relative aux différents volets du système alimentaire de la région montréalaise et de l'arrondissement de MHM. Le comité a regroupé 12 organisations, en plus des représentants et représentantes de l'arrondissement.

Plus précisément, le comité de pilotage avait pour rôle de :

- nourrir la réflexion sur le système alimentaire;
- suivre et orienter la démarche de consultation;
- participer à l'identification de la vision, des orientations et de pistes d'action.

Le comité consultatif

Pour s'assurer que le PDCN reflète les réalités locales, l'arrondissement a également mis sur pied un comité consultatif ayant pour mission de mobiliser les connaissances et l'expérience de ses membres entourant les différents volets du système alimentaire.

Son rôle consistait à :

- être un lieu de partage de connaissances entre les partenaires locaux;
- contribuer à la promotion des activités de consultation;
- participer à l'identification de la vision, des orientations et des pistes d'action à inclure au PDCN;
- soutenir la réalisation des actions dans la mesure des capacités des membres.

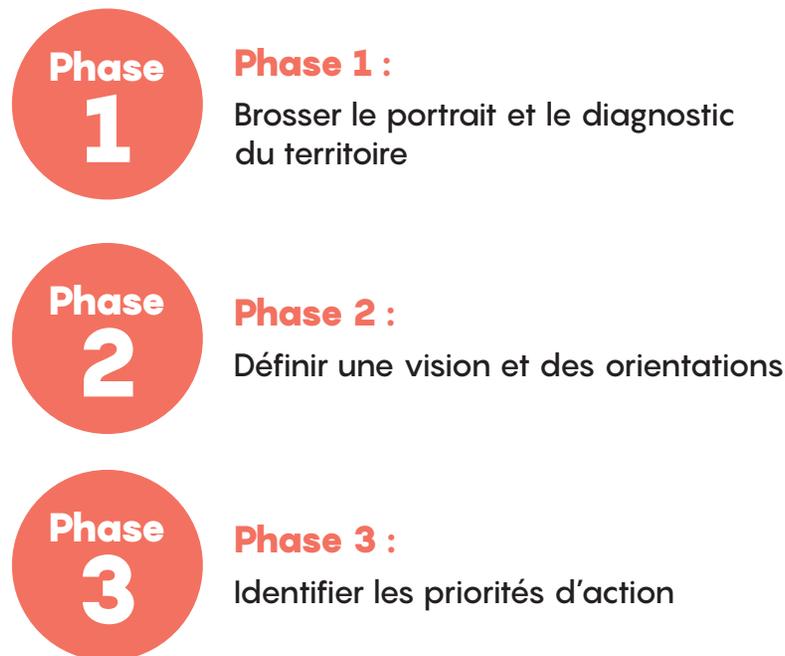
20 organisations et deux citoyennes ont participé au comité consultatif, en plus des représentants et représentantes de l'arrondissement (voir l'annexe 2).

Étapes de la démarche

La démarche de consultation et d'élaboration du PDCN s'est déroulée en trois phases :

Figure 2

Phases de la démarche de consultation et d'élaboration du PDCN



Phase 1

Démarrage

Comité consultatif

- Atelier sur les besoins (le 10 avril 2024)
- Atelier sur les forces, faiblesses, menaces et opportunités (le 10 juin 2024)

Consultation publique

- Questionnaire en ligne et sur le terrain (du 25 avril au 23 mai 2024)

Personnes adolescentes

- Atelier sur les besoins, en collaboration avec la maison des jeunes MAGI (le 21 mai 2024)

Personnes aînées

- Atelier sur les besoins, en collaboration avec le Chez-Nous de Mercier-Est (le 13 juin 2024)

Validation

Comité de pilotage

- Validation du portrait et diagnostic en ligne (du 11 septembre au 4 octobre 2024) et en rencontre (le 18 septembre 2024)

Comité consultatif

- Validation du portrait et diagnostic en ligne (du 11 septembre au 4 octobre 2024) et en rencontre (le 1^{er} octobre 2024)

Phase
2

Démarrage

Comité de pilotage

- Exercice de vision (le 18 septembre 2024)

Comité consultatif

- Discussion sur la vision et atelier de développement des orientations (le 1^{er} octobre 2024)

Consultation publique

- Manger dans MHM : Le Forum sur la bouffe (le 5 novembre 2024)
- Questionnaire et boîte à idées en ligne (du 28 octobre au 11 novembre 2024)

Validation

Comité de pilotage

- Discussion sur la vision et les orientations (le 4 décembre 2024)

Phase
3

Démarrage

Comité de pilotage

- Atelier sur la mise en œuvre des orientations (le 4 décembre 2024)

Consultation publique

Personnes adolescentes

- Atelier de priorisation des actions, en collaboration avec la maison des jeunes MAGI (le 28 janvier 2025)

Personnes âgées et autres intervenantes et intervenants

- Atelier de priorisation des actions, en collaboration avec le Chez-Nous de Mercier-Est (le 6 février 2025)

Validation

Comité de pilotage et comité consultatif

- Atelier conjoint de priorisation des actions et identification de porteuses et de porteurs ainsi que de partenaires (le 18 février 2025)
- Rencontre conjointe de finalisation du plan d'action (le 17 mars 2025)

Depuis le printemps 2024, plus de 500 personnes et une trentaine d'organisations ont participé à au moins une des trois phases de consultation publique.

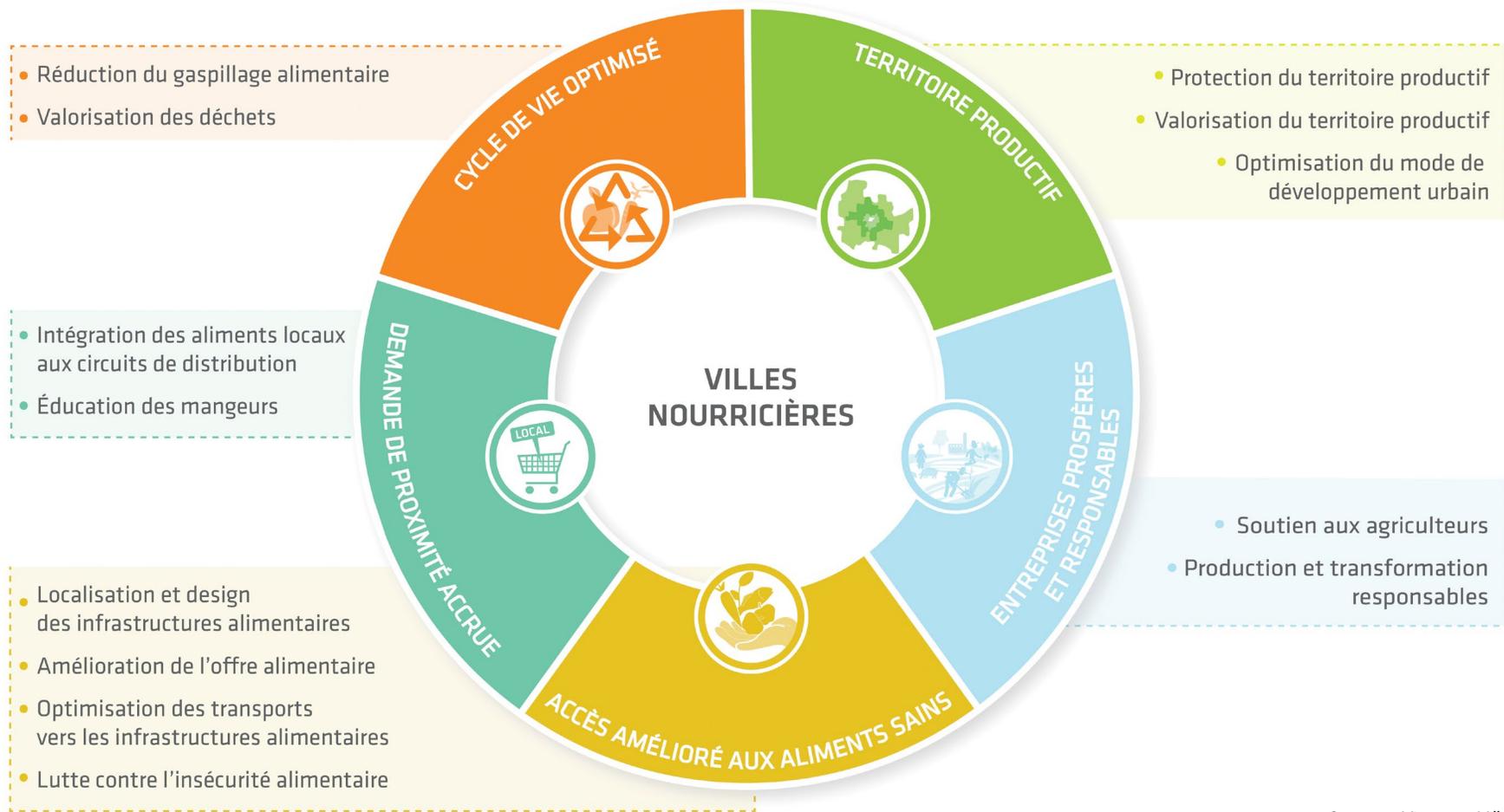
Les personnes participantes ont été invitées à porter un regard sur les cinq ingrédients ci-dessous qui composent la communauté nourricière de MHM (Figure 3, p.18) :

- Territoire productif
- Entreprises prospères et responsables
- Accès amélioré aux aliments sains
- Demande de proximité accrue
- Cycle de vie optimisé

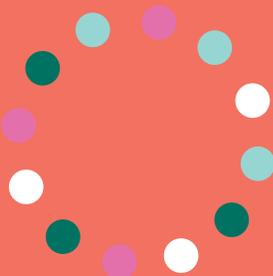
Les personnes participantes ont aussi été invitées à se prononcer sur la gouvernance, un élément transversal clé d'une communauté nourricière.



Figure 3 Ingrédients d'une communauté nourricière



Source : Vivre en Ville



Portrait – diagnostic

La première phase de la démarche consistait à réaliser un portrait-diagnostic du système alimentaire de MHM¹³. Cette phase essentielle visait à comprendre et à analyser les dynamiques alimentaires de la communauté afin de bâtir un avenir plus résilient, équitable et durable. Elle a notamment permis de dresser un état des lieux détaillé des activités et initiatives, des ressources disponibles, ainsi que des défis rencontrés par les différents acteurs et actrices du système alimentaire local. En identifiant les forces, les faiblesses, les défis à relever et les opportunités, cette phase a permis de poser un diagnostic pour renforcer notre communauté nourricière. L'exercice a dégagé les grands enjeux du système alimentaire de MHM, une étape incontournable pour définir les actions à mettre en place.



Les acteurs et actrices du système alimentaire

Un répertoire (non exhaustif) des différents acteurs et actrices du système alimentaire de MHM est inclus dans le portrait-diagnostic. Il répertorie les organismes, les entreprises et les institutions (locales, régionales, provinciales) menant des activités ou des projets qui se rattachent au système alimentaire de l'arrondissement. Le tableau suivant en fait un bref résumé.

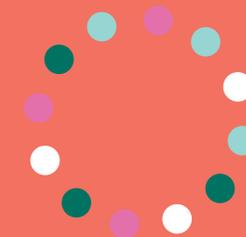
Tableau 2

Résumé des acteurs et actrices du système alimentaire de MHM — février 2025

Organisations	Nombre
Organismes œuvrant en sécurité alimentaire	10
Entreprises de production, de transformation et de distribution situées à MHM	31
Organismes locaux responsables d'activités nourricières	32
Organisations régionales et sous-régionales ayant des projets qui se rattachent au système alimentaire	40
Institutions (écoles, garderies, CHSLD, hôpital)	113
Magasins avec une offre alimentaire (épiceries, supermarchés, magasins d'aliments spécialisés, dépanneurs, magasins à rayons)	239
Restaurants (incluant service rapide), cafés et brasseries artisanales	256



Diagnostic synthèse



Ce diagnostic synthèse résume les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour chaque ingrédient de la communauté nourricière de MHM. Le diagnostic détaillé est en annexe du portrait-diagnostic.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">● Présence d’actrices et d’acteurs engagés● Initiatives locales diversifiées● Collecte des résidus alimentaires disponible sur l’ensemble du territoire● Réglementation favorable à l’agriculture urbaine	<ul style="list-style-type: none">● Limitations de la production locale de fruits et de légumes● Problèmes d’accès géographique, physique et économique aux aliments sains● Enjeu de gouvernance
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">● Programmes de financement en agriculture urbaine, en sécurité alimentaire et en transition écologique● Engagement et implication de l’arrondissement pour favoriser les collaborations qui contribuent à la résilience du système alimentaire, à travers différentes planifications stratégiques● Plusieurs initiatives de recherche axées sur l’innovation dans le secteur bioalimentaire● Développement du Pôle de l’Est pour l’approvisionnement et la distribution de denrées alimentaires● Plan d’action montréalais pour enrayer le gaspillage alimentaire et améliorer la gestion des résidus alimentaires	<ul style="list-style-type: none">● Impact des changements climatiques sur la production alimentaire● Augmentation des coûts des denrées alimentaires et des loyers● Contraintes liées à la réglementation du gouvernement provincial sur la salubrité des aliments● Pérennité des projets menacée en raison de la concurrence liée au financement

Enjeux

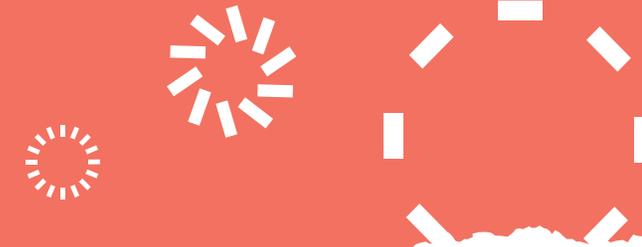
Les six enjeux suivants ont été dégagés du portrait-diagnostic réalisé et ont alimenté l'élaboration du plan d'action.

1. Une grande vulnérabilité de certains ménages en matière d'alimentation

- L'inflation a un grand impact sur l'alimentation des ménages.
- Certaines personnes à mobilité réduite ont de la difficulté à accéder aux infrastructures alimentaires.
- Il existe un manque de connaissances afin de trouver des aliments accessibles et sains.
- Il y a de nombreux besoins à combler auprès des personnes immigrantes et demandeuses d'asile.

2. Une répartition inégale de l'offre et des services alimentaires dans les différents secteurs de l'arrondissement

- La présence de **déserts** et de **marais alimentaires** est constatée.
- L'accès à des services communautaires en alimentation est plus difficile à certains endroits.
- Il est difficile de trouver certains types de produits (locaux, biologiques, etc.) dans certains secteurs.



3. Une capacité fragilisée des organismes à répondre aux besoins d'aide alimentaire des ménages

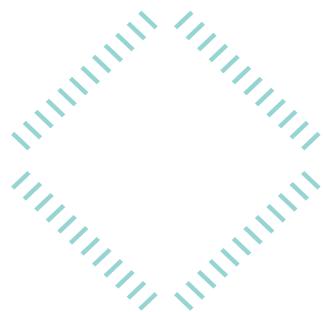
- La hausse du prix des aliments exerce une pression financière accrue.
- Un manque de main-d'œuvre dans les organismes est constaté.
- L'accès à du financement par projet, plutôt qu'à du financement à la mission, nuit à la pérennité des initiatives.
- La demande pour l'aide alimentaire est en croissance, particulièrement depuis la pandémie, et est accentuée par l'inflation.

4. Un manque de collaboration entre les acteurs et actrices freine la consolidation des initiatives actuelles en alimentation et la réalisation de nouveaux projets

- On constate la présence d'un grand nombre d'acteurs et d'actrices évoluant dans différents secteurs d'activité en alimentation (production, transformation, distribution, etc.) et ayant des modes de fonctionnement distincts.
- Il existe une compétition entre les organismes en matière d'accès au financement des projets.
- Les rôles des différents organismes en lien avec l'aide alimentaire ne sont pas clairs, tant au sein des organismes qu'auprès de la population.
- Le mode de distribution de l'aide alimentaire à l'échelle régionale permet difficilement aux organismes de répondre à l'ensemble des besoins à l'échelle locale.

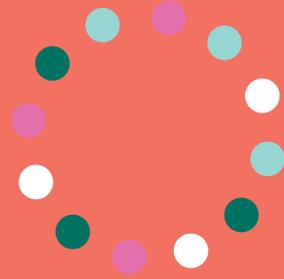
5. Des espaces d'agriculture urbaine (actuels et potentiels) qui ne répondent pas aux besoins de la population et des organismes

- On constate un fort intérêt pour le jardinage parmi la population de MHM.
- Il existe un manque d'accessibilité des espaces de jardinage dans certains quartiers.
- Il est souhaité d'accroître l'accès à des espaces de jardinage publics.
- De nouvelles opportunités (notamment sur le plan réglementaire) permettront de développer des espaces de production supplémentaires dans les prochaines années.



6. Les efforts de réduction du gaspillage alimentaire et de gestion des résidus alimentaires sont limités par diverses contraintes

- Les ressources permettant de limiter les pertes alimentaires, notamment sur le plan de la transformation, sont insuffisantes.
- La concertation entre les acteurs et actrices entourant la redistribution des surplus alimentaires (producteurs et productrices, transformateurs et transformatrices, commerces, organismes) doit s'accroître.
- Les réglementations sur la salubrité alimentaire sont contraignantes.
- La fréquence de la collecte des résidus alimentaires (RA) pose des défis pour certains organismes œuvrant en sécurité alimentaire dont la production de RA est élevée et qui ne disposent pas d'espace d'entreposage adéquat.
- La collecte de résidus alimentaires dans certains bâtiments moins bien adaptés pose des défis.
- La collecte des déchets effectuée aux deux semaines entraîne des irritants pour certains citoyens et citoyennes (odeurs, incertitude sur la façon de trier les déchets, etc.).



Plan de développement d'une communauté nourricière

—

Une vision commune et quatre orientations ont émergé de la consultation pour répondre aux enjeux identifiés par la communauté nourricière.





Vision

L'alimentation au cœur de MHM :

Grâce à la mobilisation et à la solidarité, les acteurs, les actrices et la population de MHM contribuent à un buffet d'initiatives nourricières, sociales et écologiques, et en bénéficient.

Orientations

- 1.** Améliorer la cohésion et renforcer les capacités des acteurs et actrices de la communauté nourricière
- 2.** Consolider et créer des espaces de production diversifiés et accessibles au bénéfice de la collectivité
- 3.** Promouvoir une offre alimentaire accessible, durable et équitable
- 4.** Renforcer les connaissances en alimentation en s'adaptant aux réalités des divers groupes de la population



Plan d'action

Ce plan d'action concerté se décline en 24 actions. Il sera déployé sur un horizon de cinq ans. Il repose sur l'engagement des membres de la communauté nourricière.

L'arrondissement s'engage activement dans la mise en oeuvre du plan d'action, en assumant trois rôles complémentaires :

Leader :

Initier et réaliser des actions sur son territoire.

.....

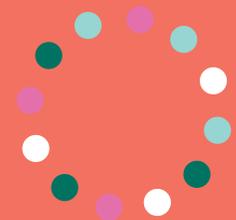
Collaborateur :

soutenir les initiatives du milieu, en concertation et en complémentarité avec la communauté nourricière.

.....

Facilitateur :

favoriser une dynamique de collaboration afin de rendre le processus plus simple, fluide et efficace.



Orientation 1

Améliorer la cohésion et renforcer les capacités des acteurs et actrices de la communauté nourricière

Le besoin d'améliorer la cohésion entre les acteurs et actrices du secteur de l'alimentation et les initiatives mises en place a été soulevé dans la démarche de consultation. Il est donc indispensable d'entreprendre la mise en œuvre du plan d'action en remédiant à cet enjeu. Pour cela, une structure de collaboration sera définie avec les membres de la communauté nourricière pour favoriser leur engagement. Cela aidera la communauté à être plus agile dans ses réponses aux enjeux liés à l'alimentation, à défendre le droit à l'alimentation et à poursuivre ses actions sur le long terme.



Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs	
1 *	Créer une structure de gouvernance représentative de la communauté nourricière et des trois quartiers.	Une formation sur la gouvernance est réalisée.	2025	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Tables de quartier ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ● DRSP ● PME MTL Centre-Est ● RAEM ● CSAM
		Un document qui définit la structure de gouvernance, le mandat, les rôles et les responsabilités est publié.	2025-2026	Leader	
		Au moins 12 membres, agissant sur différentes composantes du système alimentaire, sont impliqués dans la gouvernance.	Annuel	Leader	
2	Mettre en place des mécanismes de suivi régulier des actions.	Un plan d'action détaillé et un bilan sont publiés.	Annuel	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Membres de la structure de gouvernance
		Au moins deux rencontres de suivi sont réalisées.	Annuel	Leader	
3 *	Améliorer le soutien financier, matériel et humain pour renforcer les activités nourricières existantes et assurer la réalisation des actions.	Un inventaire des leviers financiers externes est réalisé et mis à jour.	Annuel	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Tables de quartier ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ● DRSP ● PME MTL Centre-Est ● RAEM ● Ville de Montréal — BTER ● CSAM
		Au moins une rencontre de concertation est réalisée pour faire une mise en commun des besoins et des demandes de financement.	Annuel	Facilitateur	

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social

	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
3* (suite)	Améliorer le soutien financier, matériel et humain pour renforcer les activités nourricières existantes et assurer la réalisation des actions.	Un diagnostic des modes de financement actuels en alimentation de l'arrondissement est réalisé.	2026-2027	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● Tables de quartier ● Ville de Montréal — BTER, SDIS
		Une proposition de restructuration du mode de financement pour favoriser les projets collectifs tout en maintenant l'équité par rapport aux plus petites initiatives est présentée aux instances.			
4**	Consolider et favoriser les collaborations entre les organismes.	Un bottin des partenaires, des ressources et des activités en alimentation est créé.	2025-2026	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Membres de la structure de gouvernance
		Une étude de faisabilité sur le déploiement d'intervenants et intervenantes pivots entre la population et les organismes est réalisée en faisant appel à l'expertise du RAHMA.	2026	Collaborateur	
5	Déployer une stratégie de mobilisation et de communication pour soutenir et renforcer l'engagement des membres de la communauté nourricière ainsi que celui de la population.	Une stratégie de mobilisation et de communication est déployée auprès des actrices et acteurs des milieux communautaires, publics et privés ainsi que de la population.	Annuel	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Membres de la structure de gouvernance

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

** Priorité définie lors de l'atelier multiacteurs et multiactrices du 6 février 2025.

Orientation 2

Consolider et créer des espaces d'agriculture urbaine diversifiés et accessibles au bénéfice de la collectivité

Le but de cette orientation est de renforcer les initiatives existantes et de soutenir les projets de la communauté pour le maintien et le développement de nouveaux espaces diversifiés d'agriculture urbaine.

En misant sur des lieux consacrés à la production d'aliments frais et locaux, le souhait est d'assurer une meilleure autonomie alimentaire et de contribuer au réseau de distribution alimentaire.

Par ailleurs, des lieux inclusifs et solidaires ayant des vocations variées (éducation, réinsertion sociale, loisirs) permettront de valoriser l'expérience et les connaissances diverses en agriculture urbaine, tant celles des organismes que de la population. Les savoirs ancestraux des peuples autochtones ainsi que les connaissances développées par les personnes âgées et les communautés culturelles sauront nous guider.

L'accessibilité de ces espaces est aussi au cœur de cette orientation. Elle favorisera l'équité, la diversité et l'inclusion pour répondre aux différents besoins de la population.



	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
6*	Améliorer les aménagements et promouvoir les espaces d'agriculture urbaine existants de l'arrondissement.	Un audit sur l'accessibilité universelle réalisé au jardin Maisonneuve et un guide sur l'accessibilité universelle des jardins communautaires sont produits.	2025	Leader	● Comité du jardin Maisonneuve
		Des outils de communication sont conçus pour mettre en valeur et expliquer le fonctionnement des espaces d'agriculture urbaine.	2025	Leader	● Comités de jardin
		Une carte des espaces d'agriculture urbaine est diffusée et mise à jour.	Annuel	Leader	● OBNL en alimentation
		Une demande de financement pour la réfection d'un jardin communautaire est déposée.	Annuel	Leader	● Comités de jardin ● Ville de Montréal — BTER
7*	Améliorer les pratiques de gestion et diversifier les usages des espaces d'agriculture urbaine de l'arrondissement, notamment pour contribuer au réseau de distribution alimentaire.	Un nouveau cahier de gestion des jardins communautaires est diffusé aux jardiniers et jardinières.	2025	Leader	● Comités de jardin
		Une analyse des modalités d'attribution des espaces d'agriculture urbaine est réalisée par un comité de travail**.	2025-2026	Leader	● Ville de Montréal — BTER
		Une liste de critères d'attribution de jardinets à des organismes communautaires est définie.	2025-2026	Leader	● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine
		Au moins une collaboration est établie pour redistribuer les surplus agricoles au réseau de distribution alimentaire.	2025-2030	Leader	● Comités de jardin ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

** Priorité définie lors de l'atelier multiacteurs et multiactrices du 6 février 2025.

	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
7* (suite)	Améliorer les pratiques de gestion et diversifier les usages des espaces d'agriculture urbaine de l'arrondissement, notamment pour contribuer au réseau de distribution alimentaire.	Des jardinières et jardiniers de trois jardins communautaires (un par quartier) sont formés sur l'utilisation des espaces voués au compostage.	Annuel	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Éco-quartier ● Comités de jardin
8*	Créer de nouveaux espaces d'agriculture urbaine inclusifs et solidaires à vocations diversifiées sur les terrains publics en fonction des besoins identifiés et de l'équité territoriale.	Une liste des espaces publics pouvant être aménagés pour de l'agriculture urbaine selon l'analyse des besoins et l'équité territoriale est disponible.	2026	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine
		Le nouveau jardin collectif Pop (Mercier-Ouest) est aménagé.	2026	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Ville de Montréal — BTER ● OBNL en agriculture urbaine
		De nouvelles plantations de végétaux comestibles sont réalisées dans l'espace public, selon les opportunités.	2025-2030	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine
		Au moins un autre projet d'agriculture urbaine est aménagé, selon les opportunités et le financement.	2025-2030	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL en sécurité alimentaire

*Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
9*	Soutenir les initiatives en agriculture urbaine des citoyens, des OBNL, des institutions et des entreprises locales qui sont au bénéfice de la collectivité.	Trois initiatives de la communauté nourricière sont soutenues.	2025-2030	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL ● Citoyens et citoyennes ● PME MTL Centre-Est ● Entreprises locales
		Chaque année, au moins une ruelle verte est aménagée avec un minimum de 15 % de végétaux nourriciers et au moins deux ruelles vertes sont aménagées avec un minimum de 5 % à 15 % de végétaux nourriciers.	Annuel	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en agriculture urbaine ● Citoyens et citoyennes
10*	Promouvoir les activités d'agriculture urbaine auprès de la population, notamment celles nécessitant des bénévoles, pour hausser la participation citoyenne tout en valorisant son implication.	Un kiosque sur l'agriculture urbaine est tenu au Salon des bénévoles.	Annuel	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en agriculture urbaine
		L'apport des bénévoles en agriculture urbaine est souligné lors de la Fête des bénévoles.	Annuel	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Organismes communautaires reconnus ● Comités de jardin ● Bénévoles
11*	Faire connaître les modifications au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement qui facilitent la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine et les mettre à jour au besoin.	Les modifications réglementaires sont diffusées et vulgarisées aux partenaires de la communauté nourricière et à la population.	Annuel	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Tables de quartier ● OBNL en agriculture urbaine ● Citoyens et citoyennes ● Entreprises locales
		Les modifications réglementaires nécessaires en matière d'urbanisme sont effectuées pour intégrer les meilleures pratiques, selon les opportunités.	2025-2030	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Ville de Montréal — BTER ● Milieu de l'enseignement et de la recherche

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

Orientation 3

Promouvoir une offre alimentaire accessible, durable et équitable

Il est essentiel de fournir les efforts et les ressources nécessaires pour renforcer la résilience et l'équité du système alimentaire ainsi que pour assurer la sécurité alimentaire des personnes vulnérables, notamment en favorisant une utilisation collective des infrastructures, des équipements (p. ex. entrepôt, cuisine) et des services en alimentation. En parallèle, le fait d'améliorer l'accès aux aliments sains et diversifiés, en cohérence avec la mise en œuvre de quartiers « 15 minutes », et de favoriser la mobilité durable vers les infrastructures alimentaires permettra de créer une communauté plus autonome et résiliente et de réduire l'empreinte écologique du système alimentaire local.



	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
12**	Créer un pôle alimentaire communautaire dans nos quartiers pour faciliter la gestion de l'aide alimentaire et la réduction du gaspillage alimentaire.	Un plan d'action pour la création d'un pôle alimentaire communautaire est défini en partenariat avec le milieu.	2025-2026	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Tables de quartier ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine
		Un pôle alimentaire communautaire est créé dans au moins un quartier.	2025-2030	Collaborateur	
13***	Soutenir des projets en aide alimentaire pour des populations en situation de vulnérabilité (personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite) ayant des besoins particuliers (culturels, nutritionnels, économiques, de mobilité, etc.).	Deux projets sont soutenus (p. ex. carte de proximité, marchés solidaires, frigos communautaires, magasin-partage).	2025-2030	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Tables de quartier ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine
		Au moins une ressource est mutualisée pour optimiser les activités des banques alimentaires.	2025-2030	Collaborateur	
		Au moins une solution mobile est déployée (p. ex. popote et épicerie roulantes, service de traiteur spécialisé, groupement d'achats et autopartage)**.	2025-2030	Facilitateur	
14	Contribuer à la redistribution des surplus alimentaires des entreprises vers des lieux de transformation ou de distribution, comme les banques alimentaires et les épiceries solidaires.	Au moins deux partenariats sont conclus.	2025-2030	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● Commerces alimentaires de proximité ● Secteur économique

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

** Priorité des jeunes et des aîné(e)s consulté(e)s, ainsi que de l'atelier multiacteurs et multiactrices du 6 février 2025.

*** Priorité des aîné(e)s consulté(e)s.

	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
15*	Soutenir les initiatives de vente directe, comme les marchés publics et les paniers fermiers, pour renforcer le lien entre la population et les producteurs et productrices locaux.	Au moins une initiative de vente directe est soutenue.	2025-2030	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Milieu de l'enseignement et de la recherche ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation
16**	Encourager les institutions et les commerces à offrir des aliments sains, abordables, diversifiés et écoresponsables.	Une campagne de sensibilisation est réalisée.	2025-2030	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Institutions publiques ● Associations de commerçants
17	Soutenir des partenariats interentreprises en économie circulaire pour valoriser les matières résiduelles et réduire le gaspillage alimentaire.	Au moins deux partenariats interentreprises sont soutenus.	2025-2030	Facilitateur	<ul style="list-style-type: none"> ● PME MTL Centre-Est ● Milieu de l'enseignement et de la recherche
18	Entretien et améliorer les aménagements favorisant la mobilité durable vers les commerces alimentaires et les espaces d'agriculture urbaine.	Des supports à vélos sont ajoutés près des commerces alimentaires et des espaces d'agriculture urbaine.	2025-2030	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Commerces alimentaires ● Comités de jardin
		La mobilité durable est mise de l'avant dans les communications auprès des usagers et usagères des espaces d'agriculture urbaine (affichage, courriel, lettre, etc.)***.	Annuel	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Comités de jardin

*Priorité des aîné(e)s consulté(e)s.

**Priorité des jeunes consulté(e)s.

***Priorité des jeunes et des aîné(e)s consulté(e)s.

	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
18 <i>(suite)</i>	Entretien et améliorer les aménagements favorisant la mobilité durable vers les commerces alimentaires et les espaces d'agriculture urbaine.	Les organismes partenaires de la mobilité durable sont informés de nos besoins pour nos lieux voués à l'agriculture urbaine et aux commerces alimentaires.	Annuel	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Ville de Montréal — SUM ● STM ● AMD ● Communauto ● BIXI
19*	Appuyer le maintien et le développement de commerces et de coopératives alimentaires de quartier accessibles économiquement, inclusifs, solidaires, diversifiés et écoresponsables.	Le Règlement d'urbanisme est à jour et en conformité avec le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal ¹⁵ afin de favoriser une diversité d'activités urbaines, comme l'habitation et le commerce, pour des milieux de vie complets.	2025	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Ville de Montréal — SUM
20	Mettre en place les mesures réglementaires pour améliorer l'accès aux aliments sains et faciliter la gestion des matières résiduelles.	De nouvelles modifications réglementaires sont adoptées pour intégrer les meilleures pratiques, selon les opportunités.	2025-2030	Leader	<ul style="list-style-type: none"> ● Ville de Montréal — Service de l'environnement

*Priorité des jeunes consulté(e)s.

Orientation 4

Renforcer les connaissances en alimentation en s'adaptant aux réalités des divers groupes de la population

Cette orientation vise à promouvoir la **littératie alimentaire** en renforçant les compétences et les connaissances de tous les groupes d'âge et de toutes les cultures en intégrant dans l'offre d'activités des aspects tels que l'agriculture urbaine, la cuisine, les savoir-faire traditionnels et culturels, le gaspillage alimentaire, la gestion des matières résiduelles et la santé. Elle vise aussi à sensibiliser les acteurs et actrices en alimentation sur le gaspillage alimentaire et la gestion des résidus alimentaires. De plus, l'orientation vise à sensibiliser la population aux services alimentaires disponibles, tels que les épiceries, les groupements d'achats, les banques alimentaires et les services de récupération des matières résiduelles.



	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
<p>21^{**}</p>	<p>Développer les connaissances et les compétences en alimentation des personnes de tous les groupes d'âge et de toutes les cultures, et ce, dès la petite enfance.</p>	<p>Un portrait-diagnostic de l'offre actuelle d'activités est réalisé.</p>	<p>2027</p>	<p>Collaborateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation ● Institutions publiques
		<p>Chaque année, une programmation consolidée et adaptée aux divers groupes de la population propose des ateliers et des formations, dont des activités intergénérationnelles.</p>	<p>2027-2030</p>	<p>Collaborateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation ● Institutions publiques ● Milieu éducatif (écoles, garderies)
		<p>Un partenariat avec le milieu éducatif est conclu pour développer des activités.</p>	<p>2025-2030</p>	<p>Collaborateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation ● Institutions publiques
		<p>Des ressources éducatives existantes sont partagées au sein de la communauté nourricière (p. ex. livre de recettes de la communauté, plateforme La marmite éducative)^{***}.</p>	<p>2025-2030</p>	<p>Collaborateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation ● Institutions publiques

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

** Priorité des jeunes et des aîné(e)s consulté(e)s, ainsi que de l'atelier multiacteurs et multiactrices.

*** Priorité des jeunes consulté(e)s, ainsi que de l'atelier multiacteurs et multiactrices.

	Actions	Cibles	Échéancier	Rôle de l'arrondissement	Collaborateurs
22**	Déployer des stratégies de promotion diversifiées et accessibles, en collaboration avec la communauté nourricière, pour promouvoir les activités en alimentation.	Une stratégie de promotion est déployée pour diffuser les activités en alimentation.	2027-2030	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation ● Institutions publiques
23	Sensibiliser les entreprises alimentaires et les institutions sur la réduction du gaspillage alimentaire et la gestion des matières résiduelles.	Des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation sont déployées auprès des entreprises alimentaires.	Annuel	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Association de commerçants ● PME MTL Centre-Est ● Entreprises alimentaires ● Institutions ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation
		Un partenariat est conclu avec au moins une institution pour l'accompagner dans ses démarches d'optimisation du cycle de vie (réduction du gaspillage alimentaire, meilleure gestion des résidus alimentaires).	2025-2030	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Institutions ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation
24**	Démystifier les différents services alimentaires existants auprès de la population et des organismes.	Un répertoire commun des services alimentaires est réalisé, cartographié, diffusé et mis à jour.	Annuel	Collaborateur	<ul style="list-style-type: none"> ● Tables de quartier ● OBNL en sécurité alimentaire ● OBNL en agriculture urbaine ● OBNL offrant des activités en alimentation

* Actions incluses dans le Plan intégré de développement social.

** Priorité des jeunes consulté(e)s.

D'ici 2030

—
Le PDCN aura permis de renforcer le système alimentaire de MHM en :

structurant les collaborations entre les acteurs et les actrices de la communauté nourricière des trois quartiers pour mieux desservir la population;

.....

mettant à profit les espaces d'agriculture urbaine pour contribuer au réseau de distribution alimentaire;

.....

créant au moins un pôle alimentaire communautaire pour faciliter la gestion de l'aide alimentaire et la réduction du gaspillage alimentaire;

.....

développant un menu complet d'activités pour renforcer les connaissances et les compétences en alimentation de l'ensemble de la population.



Glossaire

Accès économique :

fait référence au coût des aliments et au revenu disponible pour se procurer des aliments nutritifs de façon régulière et au moment opportun.¹⁶

Accès géographique :

fait référence à l'emplacement des commerces et services alimentaires à proximité des milieux de vie. L'accessibilité est considérée comme faible si la distance est supérieure à un kilomètre parcouru en milieu urbain.¹⁷

Accès physique :

fait référence à la possibilité de se déplacer et d'utiliser les commerces et services alimentaires, quelle que soit sa condition physique.¹⁸

Agriculture urbaine :

désigne l'ensemble des activités de production d'aliments réalisées souvent, mais pas exclusivement, à petite échelle dans la ville et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui s'y trouvent. Fournissant des produits agricoles et des services pour une consommation locale, l'agriculture urbaine peut prendre différentes formes : communautaire, commerciale, privative, etc. Elle présente ainsi des particularités qui la différencient grandement de l'agriculture rurale et même de l'agriculture périurbaine.¹⁹

Communauté nourricière :

milieu de vie qui rassemble des actrices et acteurs engagés dans une volonté commune, soit : tendre vers un système alimentaire durable, local et résilient; contribuer à une meilleure autonomie alimentaire au Québec; garantir l'accès à une saine alimentation pour tous ses résidents et résidentes et en tout temps.²⁰

Désert alimentaire :

secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socioéconomique.²¹

Économie circulaire :

système de production, d'échange et de consommation qui repose sur des stratégies permettant d'optimiser l'utilisation des ressources à chacune des étapes du cycle de vie des produits, dans le but de réduire les impacts environnementaux et d'améliorer le bien-être des individus et des collectivités.²²

Insécurité alimentaire :

incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, ou en quantité suffisante, de façon socialement acceptable, ou encore incertitude d'être en mesure de le faire. L'insécurité alimentaire des ménages est souvent liée à une incapacité financière d'assurer une alimentation adéquate.²³

Littérature alimentaire :

englobe l'ensemble des compétences culinaires et des connaissances alimentaires.²⁴

Jardin collectif :

est composé d'une ou de plusieurs parcelles jardinées conjointement par un groupe de membres. Ces membres choisissent ensemble les espèces à cultiver; ils se partagent le travail horticole et les récoltes. Le plus souvent, une animatrice ou un animateur est présent pour fournir de la formation et offrir du soutien au travail horticole et à la prise de décision collective.²⁵

Jardin communautaire :

désigne une parcelle de culture divisée en petits jardinets. Chacun des jardinets est cultivé de manière autonome par un individu ou une famille. Des points d'eau, des outils et des espaces de détente y sont mis en commun pour l'ensemble des membres jardiniers. Un groupe de bénévoles élus voit à la gestion d'ensemble et à l'attribution des parcelles aux nouveaux membres.²⁶

Marais alimentaire :

secteur à faible statut socioéconomique où on observe une accessibilité géographique élevée à des aliments non nutritifs.²⁷

Glossaire (suite)

Pôle alimentaire communautaire :

est conçu par la communauté nourricière de MHM comme un espace pouvant regrouper plusieurs activités alimentaires, comme la production, l'entreposage, la distribution de denrées, la vente de produits frais, la transformation alimentaire et les services à dimension sociale (dépannage alimentaire, éducation alimentaire, etc.). Il s'agit aussi d'un lieu pour améliorer la sécurité alimentaire et la santé de la communauté. Cette conception est inspirée du Pôle logistique alimentaire de Rosemont et des centres communautaires d'alimentation du Canada (CCAC).²⁸

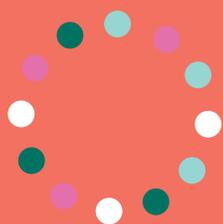
Sécurité alimentaire :

désigne une situation où tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui leur permet de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires afin de mener une vie saine et active.²⁹

Système alimentaire durable :

comprend les acteurs et actrices, les infrastructures et les activités impliqués dans la sécurité alimentaire d'une population. Il s'agit d'un réseau de collaboration qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité.³⁰

Liste des acronymes



AMD	Agence de mobilité durable
BTER	Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CSAM	Conseil du système alimentaire montréalais
DRSP	Direction régionale de santé publique
MHM	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
OBNL	Organisme à but non lucratif

RAEM	Réseau Alimentaire de l'Est de Montréal
RAHMA	Réseau Alimentation Hochelaga-Maisonneuve en Action
SDIS	Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
SUM	Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal
UQAM	Université du Québec à Montréal

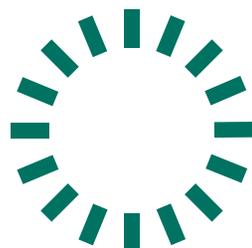
Annexe 1

Comité de pilotage

Ce comité a réuni des représentants et représentantes des organisations suivantes :



- 1.** Arrondissement de MHM
 - a) Bureau d'aménagement des parcs et des actifs immobiliers
 - b) Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
 - c) Division du développement social et des événements publics
- 2.** Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CERSÉ)
- 3.** CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- 4.** Conseil du système alimentaire montréalais (CSAM)
- 5.** Direction régionale de santé publique (DRSP)
- 6.** La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM)
- 7.** La table de quartier Mercier-Ouest Quartier en santé (MOQS)
- 8.** La table de quartier Solidarité Mercier-Est (SME)
- 9.** Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- 10.** PME MTL Centre-Est
- 11.** Université du Québec à Montréal (UQAM) — Département d'études urbaines et touristiques (DEUT)
- 12.** Ville de Montréal, Bureau de la transition écologique et de la résilience (BTER)



Annexe 2

Comité consultatif

Ce comité a été représenté par :

- 1.** Arrondissement de MHM
 - a) Division de la culture et des bibliothèques
 - b) Division du développement social
 - c) Division des parcs et de l'horticulture
 - d) Division des sports et des loisirs
- 2.** Centre d'entraide le Rameau d'Olivier (CERO)
- 3.** Chaire de recherche sur la transition écologique — UQAM
- 4.** Citoyenne résidant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve
- 5.** Citoyenne résidant dans le quartier Mercier-Est
- 6.** CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- 7.** Éco de la Pointe-aux-Prairies (éco-quartier de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, observateur)
- 8.** École Louis-Dupire
- 9.** Groupe d'entraide de Mercier-Ouest (GEMO)
- 10.** La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM)
- 11.** La table de quartier Mercier-Ouest Quartier en santé (MOQS)
- 12.** La table de quartier Solidarité Mercier-Est (SME)
- 13.** Le Chez-Nous de Mercier-Est
- 14.** Le Chic Resto Pop
- 15.** Le Frigo de l'Est — Frigo Communautaire et Solidaire de l'Est
- 16.** Les Pirates Verts
- 17.** Nature-action Québec, mandataire du programme Éco-quartier de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- 18.** Réseau alimentaire de l'Est de Montréal
- 19.** Réseau Alimentation Hochelaga-Maisonneuve en Action (RAHMA)
- 20.** Sentier Urbain
- 21.** Société de développement commercial (SDC) Hochelaga-Maisonneuve

Annexe 3

Portrait de l'agriculture urbaine dans MHM

LÉGENDE

- Parc
- Espace de biodiversité - Gestion différencié
- Ferme urbaine
- Aménagement comestible
- Jardin communautaire
- Jardin collectif (arrondissement)
- Jardin collectif (citoyen)
- Jardin scolaire
- OBNL avec initiative d'agriculture urbaine



Annexe 4

Portrait de l'offre alimentaire dans MHM

LÉGENDE

- Parc
- Dépanneur
- Marché public
- Supermarché
- Épicerie
- Magasin à rayons
- Magasin d'alimentation spécialisé
- Organisme offrant des activités en alimentation
- Organisme oeuvrant en sécurité alimentaire
- Point de chute pour panier alimentaire



Notes bibliographiques

1. STATISTIQUE CANADA (2025).

Indice des prix à la consommation, mars 2025. [En ligne] [https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250415/dq250415a-fra.htm?indid=3665-1&indgeo=0] (Consulté en mars 2025).

2. DUFRESNE, J. (2024).

En cette Journée internationale des droits humains, Ensemble pour la reconnaissance du droit à l'alimentation au Québec. [Fichier PDF], Regroupement des cuisines collectives du Québec, 10 p. [2024-12-10_Journee-internationale-des-droits-humains.pdf].

3. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2025).

Étude de la portée : les liens entre les systèmes alimentaires, l'alimentation et les changements climatiques. [En ligne] [https://www.inspq.qc.ca/publications/3621] (Consulté en avril 2025).

4. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019).

Empreinte carbone des ménages au Québec. [En ligne] [https://statistique.quebec.ca/fr/document/empreinte-carbone-menages-quebec/publication/empreinte-carbone-menages-quebec-2019] (Consulté en mai 2025).

5. VILLE DE MONTRÉAL (2022).

Population totale et superficie des arrondissements de Montréal et des villes liées, Agglomération de Montréal, Montréal en statistiques [Fichier PDF], 1 p. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CARTE_POPULATION%20ET%20SUPERFICIE%202021.PDF].

6. STATISTIQUE CANADA (2017).

Profil du recensement, Recensement de 2016 : Montréal. [En ligne]. [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Geo2=PR&Code2=01 &SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&B1= All&type=0&Code1=2466023&SearchText=montreal] (Consulté en septembre 2024).

7, 8, et 10. STATISTIQUE CANADA (2023).

Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 : Tableau de profil, Montréal. [En ligne]. [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Montreal&DGUIDist=2021A00052466023&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0] (Consulté en juillet 2024).

9. STATISTIQUE CANADA (2023).

Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 : Tableau de profil, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. [En ligne]. [https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,68087655&_dad=portal&_schema=PORTAL] (Consulté le 20 décembre 2024).

11. STATISTIQUE CANADA.

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (2005-2011) et Enquête canadienne sur le revenu (2012-2021), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. [https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/revenu/personnes-situation-faible-revenu#note-desc-1] (Consulté en juillet 2024).

12. VIVRE EN VILLE (2014).

Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités, [Fichier PDF], coll. Outiller le Québec, p. 6. [https://vivreenville.org/media/387008/VillesNourricieres_extrait_BR.pdf].

13 et 14. VILLE DE MONTRÉAL (2025).

Plan de développement de la communauté nourricière de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve — Portrait et diagnostic. [En ligne]. [https://www.realisonsmtl.ca/42781/widgets/192194/documents/149555].

15. VILLE DE MONTRÉAL (2025).

Plan d'urbanisme et de mobilité — Partie 3 - Le cadre d'action — Chapitre 5 - Les affectations du sol, [Fichier PDF], 25 p. [https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P126/3-1-5_PUM_Partie_III-Chap5%28AffectationsduSol%29.pdf].

16. TABLE QUÉBÉCOISE SUR LA SAINTE ALIMENTATION (2021).

Accès universel à une offre alimentaire de qualité au Québec : actions, besoins et collaborations intersectorielles, [Fichier PDF], 124 p. [https://tqsa.ca/article/acces-universel-a-une-offre-alimentaire-de-qualite-actions-besoins-et-collaborations-intersectorielles].

17. ROBITAILLE, É., et P. BERGERON (2013).

Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions, [Fichier PDF], 29 p. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1728_accessgeocommalimentqc.pdf].

Notes bibliographiques (suite)

18. TABLE QUÉBÉCOISE

SUR LA SAINTE ALIMENTATION (2021).

Accès universel à une offre alimentaire de qualité au Québec : actions, besoins et collaborations intersectorielles, [Fichier PDF], 124 p. [https://tqsa.ca/article/acces-universel-a-une-offre-alimentaire-de-qualite-actions-besoins-et-collaborations-intersectorielles].

19. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2012).

L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec — État de situation et perspectives, [Fichier PDF], 29 p. [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Agricultureurbaineetperiurbaine.pdf].

20. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2022).

Guide pour l'élaboration d'un plan de développement d'une communauté nourricière, [Fichier PDF], 58 p. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrieagricole/territoire/GM_communaute_nourriciere_MAPAQ.pdf].

21. ROBITAILLE, É., et P. BERGERON (2013).

Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions, [Fichier PDF], 29 p. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1728_accessgeocommunitentqc.pdf].

22. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (s.d.).

Office québécois de la langue française — Grand dictionnaire terminologique, [En ligne]. [https://vitrine.linguistique.oqlf.gouv.qc.ca].

23. SANTÉ CANADA (2024).

Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol, [En ligne]. [https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escc/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol.html].

24. BOIRE, M. et collab. (2020).

Littérature alimentaire (vol. 1), Édition M361 | Moteur d'impact social, [Fichier PDF], 39 p. [https://m361.ca/wp-content/uploads/2021/06/100D_Litterature_Alimentaire_volume_1.pdf].

25. LABORATOIRE D'AGRICULTURE URBAINE (AU/LAB) (2025).

Encyclopédie — Le jardinage sous toutes ses formes — Cultive ta ville, [En ligne]. [https://cultivetaville.com/fr/encyclopedie/jardiner-quebec].

26. LABORATOIRE D'AGRICULTURE URBAINE (AU/LAB) (2025).

Encyclopédie — Le jardinage sous toutes ses formes — Cultive ta ville, [En ligne]. [https://cultivetaville.com/fr/encyclopedie/jardiner-quebec].

27. SANTÉ CANADA (2013).

Mesure de l'environnement alimentaire au Canada, [Fichier PDF], 98 p. [https://publications.gc.ca/collections/collection_2013/sc-hc/H164-155-2012-fra.pdf].

28. BOUFFE-ACTION ROSEMONT (2024).

Le Pôle logistique alimentaire de Rosemont, [En ligne]. [https://bouffe-action.org/activites/plan-pole-logistique-alimentaire-et-nutrition/].

28 (suite). CENTRES COMMUNAUTAIRES D'ALIMENTATION DU CANADA (2025).

Bâtir — Centres communautaires d'alimentation, [En ligne]. [https://cfccanada.ca/fr/Centres-communautaires-d-alimentation].

29. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (1996).

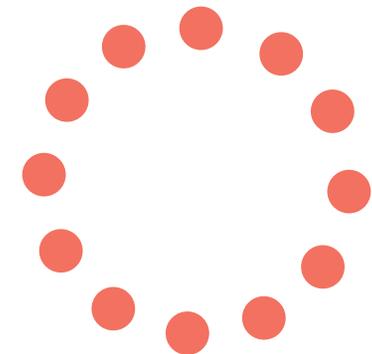
La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, [En ligne]. [https://www.fao.org/4/w1358f/w1358f00.htm#TopOfPage].

30. VIVRE EN VILLE (2014).

Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités, [Fichier PDF], coll. Outiller le Québec, p. 6. [https://vivreenville.org/media/387008/VillesNourricieres_extrait_BR.pdf].

31. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2015).

La saine alimentation en milieu municipal — Document de réflexion destiné aux acteurs de soutien, [Fichier PDF], 34 p. [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-289-04W.pdf].



CRÉDITS PHOTOS

Mélanie Dusseault :

Couverture et pages 4, 7, 9, 11, 12, 13, 14,
19, 25, 26, 27, 31 et 35.

.....

Louis-Étienne Doré :

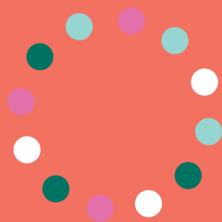
page 5.

.....

Stéphanie Lavallée :

page 42.

Document déposé au conseil d'arrondissement de
Mercier—Hochelaga—Maisonneuve le 7 juillet 2025.



•
montreal.ca/mhm

•
 [arrondissementmhm](https://www.facebook.com/arrondissementmhm)

•
 [arr_mhm](https://www.instagram.com/arr_mhm)

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 